

## AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

### PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la Coordination et  
du Management de l'Action Publique  
Bureau des procédures d'utilité publique

### COMMUNE DE VERTOU

Par arrêté préfectoral en date du **30 JUIL. 2012** une consultation du public est prévue à la mairie de VERTOU pendant une période de quatre semaines du 28 août 2012 au 25 septembre 2012 inclus, portant sur la demande d'enregistrement présentée par NANTES METROPOLE en vue de procéder à la restructuration de la déchetterie de Vertou, allée des Cadets.

Quinze jours avant l'ouverture de la consultation, soit à partir du 10 août 2012, l'information du public est assurée par le présent avis qui sera également mise en ligne sur le site internet de la préfecture : [www.loire-atlantique.pref.gouv.fr](http://www.loire-atlantique.pref.gouv.fr), accompagné de la demande de l'exploitant.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de VERTOU, aux jours et heures habituels d'ouverture : - du lundi au jeudi de 8 H 00 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 H 30, le vendredi de 8 H 00 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 16 H 30, le samedi de 9 H 00 à 11 H 45.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie de VERTOU et à la préfecture par voie postale ou, le cas échéant, par voie électronique ([icpe-industrielles@loire-atlantique.pref.gouv.fr](mailto:icpe-industrielles@loire-atlantique.pref.gouv.fr)) avant la fin du délai de consultation du public.

La décision intervenant à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement délivré par le préfet éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel prévu au I de l'article L 521-7 ou un arrêté préfectoral de refus.